

# 32.000 km supplémentaires de routes rurales seront aménagées à partir de 2017

Plus de 32.000 km supplémentaires de routes rurales seront aménagées au cours de 2017 grâce à une enveloppe budgétaire de 36 milliards de dirhams dans le cadre du nouveau programme de réduction des disparités territoriales. L'objectif est de contribuer au désenclavement du monde rural, et partant favoriser l'accès de la population aux services de base.

**D**ans le cadre des efforts consentis pour désenclaver le monde rural, un nouveau programme de réduction des disparités territoriales sera lancé incessamment par le ministère du Transport, de l'équipement, de la logistique et de l'eau, suite aux hautes instructions de Sa Majesté le Roi. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre Abdelkader Amara, en réponse à une question orale posée par le groupement parlementaire du progrès et du socialisme. Selon le responsable ministériel, «Le taux d'accessibilité de la population rurale aux routes a été largement renforcé grâce à la mise en œuvre d'un programme national des routes rurales décliné en trois phases». Ledit programme avait permis la construction de 57.000 km, portant ainsi le taux de raccordement à 73,5%. En outre, on apprend que près de 32.000 km de routes rurales seront réalisés dans le cadre du nouveau programme de réduction des disparités au cours de cette année grâce à une enveloppe budgétaire de 36 milliards de dirhams. En outre, le gouvernement a retenu, dans sa stratégie de développement économique et social à l'horizon 2020, l'amélioration des conditions de vie des populations

«Le taux d'accessibilité de la population rurale aux routes a été largement renforcé grâce à la mise en œuvre d'un programme national des routes rurales décliné en trois phases».



La construction des routes permet de désenclaver les zones éloignées.

rurales en relevant les taux d'accès aux infrastructures de base et aux services sociaux. «Le secteur des transports a un rôle central à jouer dans ce sens dans la mesure où il contribue au désenclavement du monde rural, à la création d'emploi et à l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation. C'est pour cette raison que nous avons érigé le renforcement des infrastructures routières parmi les priorités», souligne M. Amara. Le ministre n'a pas manqué de relever les difficultés qui entravent l'aboutissement de ces différents programmes, notamment l'inadéquation des budgets alloués aux programmes engagés. Dans ce sens, M. Amara a rap-

pelé que le manque de ressources financières par rapport aux besoins est estimé à 1,8 milliard de dirhams. Un déficit accentué par le non-respect des partenaires engagés dans de nombreux programmes avec le ministère de leurs engagements. Selon le ministre, malgré la signature de plusieurs conventions avec différents partenaires, ces derniers se désistent lors de la réalisation des projets, refusant ainsi de verser leurs contributions, ce qui contribue à bloquer plusieurs projets. Sur ce volet, M. Amara a fait savoir que le montant qui reste à payer par les partenaires est estimé à 885 millions de dirhams. ■